

N^o 1018

Pardevant les Notaires Publics dans
et pour le Bas-Canada, soussignés.

Fait présent Joseph Moreau
Cenyer Juge de Paix, résident en la Paroisse St.
Etienne de Beaumont Comté de Belle-Chasse
Lequel a reconnu et confessé avoir eu et reçu
Des avant les présentes en bonnes espèces ayant
Cours et à son entière satisfaction du Sieur
Pierre Ougrette, agriculteur, résident en cette
Paroisse St. Charles susdit Comté, 1^{re} La Somme
de six Louis courant de cette Province, 2^e Tous
les arriérés intérêts dues et échus sur icelle dite
Somme, dues audit Joseph Moreau, Cenyer
Comparant pour l'entier et final paiement
du prix d'un certain acte de vente par lui con-
-senté audit Pierre Ougrette par en Minute
devant M^{re} St. Robert & Alhier Larue l'un des
Notaires soussignés et son collègue daté du vingt
quatre Novembre Mil huit Cent cinquante sous
le Numéro Cent soixante et douze. Dont
quittance générale et finale par ledit
Joseph Moreau Cenyer Comparant favoru du
dit Pierre Ougrette et tous autres. Convenue
R. Dont acte fait et passé audit lieu de St.
Charles Etude de M^{re} St. Robert & Alhier Larue
l'un des Notaires soussignés, Le six mil huit
Cent cinquante quatre le vingt cinq Janvier
après midi sous le Numéro Mille dix huit
et ce ledit Joseph Moreau signé avec nous
dits Notaires après lecture faite. Signé
Au la minute devenue en la tête
étude, Joseph Moreau, P^{re} Laurière & O
et du soussigné deux mots d'après nous.

M^{re} St. Robert & Alhier Larue

